



# PRÉFET DU NORD

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lille, le 17 avril 2020

## LETTRE D'INFORMATION AUX ÉLUS

### CORONAVIRUS POINT DE SITUATION DANS LE NORD DU 17 AVRIL 2020



Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les informations actualisées depuis le précédent point de situation :

1. Masques : production locale d'équipements de protection pour la population
2. Bilan du soutien public aux acteurs économiques de la région Hauts-de-France
3. La plateforme « Je veux aider-réserve civique covid 19 » élargie à de nouvelles missions et publics bénéficiaires

#### 1. Masques : production locale d'équipements de protection pour la population

Je vous ai adressé ce 15 avril un courrier relatif à la production locale d'équipements de protection pour la population. Vous le trouverez en pièce jointe de cet envoi, accompagné de ses annexes.

L'une des conditions de la sortie progressive du confinement et de la reprise de l'activité économique et sociale consiste à disposer de capacités de production suffisantes de masques et de gel hydroalcoolique. **Notre objectif est clair : être en mesure d'assurer l'autosuffisance de notre région en confection de masques grand public pour la population.**

Par conséquent, **je compte sur vous et votre engagement afin de faire fonctionner, dans vos communes, les réseaux de solidarité locale, les ateliers civiques et les circuits courts afin de fabriquer et de faire fabriquer des masques grand public.**

En pièce jointe de mon courrier et de ce présent point de situation, vous trouverez une infographie et toutes les références nécessaires à la confection de masques grand public respectant les normes en vigueur. **Je compte sur vous pour massivement diffuser cette information auprès de vos administrés afin de responsabiliser toute bonne volonté dans l'auto-protection individuelle, familiale et solidaire.**

#### 2. Bilan du soutien public aux acteurs économiques de la région Hauts-de-France

Chaque semaine, le préfet tient une conférence régionale de la continuité économique réunissant le président du Conseil régional, les présidents des chambres consulaires, les représentants des organisations patronales, les services de l'État, l'ordre des experts comptables et la fédération

Gestion de la crise sanitaire Covid-19 - numéro unique : **03 20 30 58 00**  
du lundi au vendredi : de 9h00 à 17h00 - le samedi : de 9h00 à 14h00 - fermée le dimanche

Préfecture du Nord

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX  
[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr) - [facebook.com/prefetnord](https://facebook.com/prefetnord) – [twitter.com/prefet59](https://twitter.com/prefet59)

bancaire française afin de faire le point sur l'état de l'activité en région ainsi que les décisions à prendre ou les difficultés à identifier pour renforcer notre capacité collective de résilience.

À cette occasion, un point est fait sur les mesures partenariales et gouvernementales et le bilan de leur mise en œuvre dans les Hauts-de-France. Retrouvez, en pièce jointe de cet envoi, le communiqué de presse diffusé ce jour à cette occasion.

### **3. La plateforme « Je veux aider-réserve civique covid 19 » élargie à de nouvelles missions et publics bénéficiaires**

Cette plateforme de mobilisation citoyenne permet aux structures (associations, CCAS, MDPH, collectivités, opérateurs publics, etc.) qui font état de leurs besoins de renforts autour de missions vitales d'être mises en relation avec toute personne qui peut donner de son temps et proposer son aide sous le statut de « réserviste civique ».

Certaines des 4 missions initialement identifiées ont été élargies et une 5e mission est venue se rajouter : aider les élèves à faire leurs devoirs grâce à un soutien scolaire à distance.

Davantage de structures peuvent ainsi inscrire leur offre de mission sur la plateforme.

De nombreuses personnes inscrites sur la plateforme sont encore en attente de mission sur l'ensemble de la région. Il est donc indispensable que les structures susceptibles de proposer une offre (collectivités, CCAS, associations...) s'inscrivent sur le site dédié afin de pouvoir bénéficier d'un soutien volontaire et bénévole rapidement : <http://covid19.reserve-civique.gouv.fr/>

## **ANNEXES**

**Chacun doit être actif dans la lutte contre la propagation du virus.**

En appliquant les consignes suivantes :

### **Consignes relatives aux établissements scolaires et personnels**

Retrouvez les consignes sur le [site du rectorat d'Académie de Lille](#).

### **Consignes aux entreprises**

Retrouvez les mesures spécifiques aux entreprises sur le site de l'État dans le Nord, [www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr).

### **Consignes relatives aux voyages**

Les équipes du Centre de crise et de soutien du Quai d'Orsay actualisent en permanence les recommandations à l'attention des voyageurs. Retrouvez toutes les consignes sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères :

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/>

### **Les recommandations sanitaires**

Le coronavirus se transmet par les postillons, lors d'un contact rapproché avec un malade présentant des symptômes, c'est-à-dire :

- en partageant le même lieu de vie (par exemple famille, même chambre...)
- en étant en face à face avec le malade, à moins d'1 mètre de lui au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion.

**Pour les personnes ayant été en contact rapproché avec l'un des malades et qui présenteraient des symptômes (fièvre et signes respiratoires de type toux ou essoufflement), il est recommandé de :**

- Contacter le Samu Centre 15 en faisant état des symptômes et en mentionnant le contact rapproché avec une personne malade uniquement en cas de signe d'infection ;**
- éviter tout contact avec l'entourage et porter un masque de type chirurgical ;
- ne pas se rendre chez son médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.

Comme pour la grippe saisonnière, les "mesures barrières" (tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, se laver régulièrement les mains) sont les plus efficaces.

## Accès à l'information

Les pouvoirs publics communiquent régulièrement sur les sites et les numéros mis en place en actualisant régulièrement les informations utiles à relayer.

**Si vous souhaitez accéder à de l'information générale :**

- celle-ci est disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 au : **0 800 130 000**
- celle-ci est mise à jour en continu sur : [www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)
- des points de situation quotidiens sont accessibles sur : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et-maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/article/points-de-situation-coronavirus-covid-19#Point-du-1er-mars-2020>
- un site dédié pour les entreprises mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale : [hautsdefrance.cci.fr/covid-19](http://hautsdefrance.cci.fr/covid-19)
- un numéro unique mis en place par l'État, le Conseil régional et la Chambre de Commerce et d'Industrie régionale, dédié aux entreprises :

**03 59 75 01 00**

Si vous souhaitez accéder à des recommandations ou à des réponses à des questions pratiques, **une cellule d'information du public (CIP) de la région Hauts-de-France est ouverte pour les 5 départements** (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme) tous les jours de semaine **de 09h00 à 17h00** et le samedi de 09h00 à 14h00 :

**03 20 30 58 00**

Une cellule d'information du public a été mise en place par le **rectorat d'Amiens pour les établissements scolaires concernés, du lundi au vendredi de 08h00 à 19h00** :

**03 22 82 38 24**

**Ces quatre numéros doivent être composés en priorité afin d'éviter tout encombrement du 15 qui doit rester réservé aux urgences.**

La cellule psychologique : **0.800.130.000.**

Le numéro d'appui pour les transporteurs : **0805 040 140**

Un dispositif d'appel à volontaires pour renforcer les équipes soignantes : **renforts-covid.fr**